



CSE Malakoff –14 septembre 2020

Etaient présents en plus des délégués syndicaux et des représentants : Mmes. Blanchard, Sailles, MM. Ayanigma, Pantostier, Hausseberg, André, Rodaix.

SOMMAIRE

COMPTE RENDU DE LA CSSCT DU 8 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU PROJET D'ORGANISATION DE L'ETABLISSEMENT MALAKOFF

EVOLUTION DES ETP SUR LE SITE DE MALAKOFF

PLAN DE CHARGE SEPTEMBRE DECEMBRE 2020

PRESENTATION DE L'OUTIL PREPABUD

MANDAT DE NEGOCIATION DU SECRETAIRE ET DE LA SECRETAIRE ADJOINTE AU CI ORTF

COMPTE RENDU DE LA CSSCT DU 8 SEPTEMBRE 2020

Point sur la situation Covid 19

Pas de retour sur site comme prévu après le mois d'août, le **télétravail reste toujours la règle**, sauf obligation éditoriale.

La communication de l'entreprise insiste sur la **nécessité d'organiser des réunions de service** en présentiel ou en télétravail **régulièrement**.

Au sein de l'établissement, ces dernières semaines, il n'y a eu ni quatorzaine ni cas.

Le docteur Mageau informe que **pour un cas contact**, il y a 2 options :

- Soit le cas contact a des symptômes ou s'il habite dans le même foyer (que la personne en suspicion), le test doit être fait tout de suite.

- Si le cas contact n'a pas de symptômes et s'il n'habite pas dans le même foyer, le test doit se faire à 7 jours.

Par ailleurs, pour pallier les délais d'attente des labos pour se faire dépister, le docteur Mageau informe que des discussions sont actuellement en cours de validation avec Audiens. Entre-temps, s'il y a besoin d'avoir un test rapide, le Siège de FTV, à partir de la semaine 38 pratiquera des tests.

En cas de doute sur la conduite à tenir, les salariés peuvent interroger la direction ou la médecine du travail pour prendre les bonnes décisions. La **FAQ - Covid-19** sera aussi accrochée sur la porte du cabinet médical.

Elle peut être aussi consultée sur le site « monespace » : http://monespace.francetv.fr/quotidien/infos_utiles/prevention-sante-qualitevie/Documents/CORONAVIRUS_Covid-19/FAQ/FAQ_Covid-19.pdf#search=FAQ

Aujourd'hui pour FTV, les personnes vivant avec une personne fragile seront en télétravail

quand cela est possible, sinon elles devront regagner l'entreprise. Les recommandations gouvernementales sont amenées à évoluer et l'entreprise les suivra. Pour tout savoir sur les dispositions actuelles : http://monespace.francetv.fr/entreprise/a_la_une/coronavirus.

Les conditions de travail sur site :

Aux entorses faites à l'obligation du port de masque rapportées, il a été rappelé avec insistance qu'il n'y a aucune autre alternative dès lors qu'on n'est pas dans un bureau individuel.

La « rentrée » de la radio est plus que chaotique et improvisée. C'est le résultat

combiné d'une impréparation, du vide managérial et d'une désorganisation du service opérée cet été. La tension est à son comble. Les dysfonctionnements affectent gravement les salariés du service et une salariée a été arrêtée. Il est urgent de définir qui fait quoi dans ce service.

Le télétravail :

La problématique des outils de travail, notamment d'écrans supplémentaires en renfort des petits écrans des PC FTV, a été évoquée. Certains salariés ont donc emporté chez eux leur écran de bureau. Une nouvelle

dotation pour tout le Pôle devrait arriver. Vu la persistance de la pandémie, un bilan complet des besoins tant en PC qu'en écran ou autre équipement sera fait en lien avec la direction technique.

Projet d'organisation de l'établissement de Malakoff

Le projet d'organisation de l'établissement Malakoff est pour la 1ère fois présentée à la CSSCT, pour qu'elle puisse l'étudier d'après ses prérogatives, en termes d'impacts et d'organisation de travail. La direction dit vouloir pour ce projet s'intégrer dans un parcours QVT, prévu pour les projets de transformation.

Le chantier et l'échéancier ont été bousculés par la pandémie. Le calendrier prévoit maintenant que le processus d'information/consultation débutera le 6 octobre prochain et se terminera début décembre et sa mise en œuvre opérationnelle aura lieu début janvier.

La commission a souhaité connaître les impacts sur les conditions de travail notamment, identifiés par la direction. Mais l'exercice n'est pas encore terminé. Cette étude d'impacts sera présentée lors d'une prochaine réunion de la CSSCT.

L'établissement est donc la partie opérationnelle de Malakoff. La station sera structurée comme une station ultramarine avec des pôles - éditorial, technique, gestion et une rédaction.

La commission s'est donc attachée dans ce premier temps à questionner la direction sur :

1) les activités précisément dévolues à l'établissement Malakoff :

- Dans le cadre du pacte de visibilité, hormis LTOM, un JT sur France 3 7j/7, l'établissement aurait peut-être en charge de fabriquer une émission sur l'Histoire.
- Fabriquer des contenus pour les 1ères et autres partenaires. Malakoff aurait donc aussi le rôle de prestataire.

2) le « nécessaire à créer » pour le bon fonctionnement des services, n'apparaissent pas :

- La coordination d'émission radio. La direction confirme que le poste reste bien au sein de la radio.
- Les éditeurs numériques dédiés à la rédaction web.

- La case « Infographistes ».
- L'encadrante du service Gestion des medias. Sa situation sera régularisée.

3) le changement de rattachement pour certains services :

- Le projet prévoit de rattacher à la direction technique le service Gestion des médias ainsi que le service des chefs de chaîne. Leurs missions et activités ne changeront pas.

A noter que si la direction parle de rattachement en fonction de la communauté de travail pour certains services, il semblerait qu'une telle vision n'ait pas été envisagée pour les équipes (Info et hors Info) travaillant pour le Portail.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU PROJET D'ORGANISATION DE L'ETABLISSEMENT MALAKOFF

Ce point est reporté à la demande des élus au CSE exceptionnel du 14 octobre prochain.

EVOLUTION DES ETP SUR LE SITE DE MALAKOFF

Il est fait remarquer qu'au regard du document fourni par la direction, Malakoff a payé le plus lourd tribut en terme de « perte » d'ETP, que ça ne date pas d'hier et qu'il serait bon que ça cesse. Ce que la direction ne dément pas en la personne du Directeur Financier qui prévient que la contribution à l'effort de Malakoff ne s'arrêtera pas pour autant. Il affirme même qu'à chaque réunion au Siège il signale, cet « effort ». Mais il semble que Malakoff avec le PDV puis la RCC concomitants à la

disparition de l'AITV et à la fermeture de France Ô soit « la victime idéale ». Ce terme est employé par un Représentant syndical, il n'est pas contesté par la direction.

Cela étant dit, la direction dégage sa marotte : la plateforme. Notre seul espoir en effet en attendant de connaître les nouveaux projets qui stopperont l'hémorragie des départs à défaut de relancer l'activité.

PLAN DE CHARGE SEPTEMBRE DECEMBRE 2020

Le chef de centre et le directeur de la rédaction se chargent de nous faire la liste des programmes, nouveaux ou pas, pour lesquels les salariés de Malakoff sont sollicités.

- L'Info outre-mer 7 jours sur 7 pour France 3
- 3 modules pour France Info
- Rue des Outre-mer pour LTOM et les 1ères
- Tranche de Vie pour le Portail
- Le magazine des Outre-mer de la rédaction
- LTOM pour France 3
- Chef Pays pour les 1ères
- Une émission littéraire

Le Chef de Centre nous fait remarquer que l'édition du weekend du Journal Outre-mer a « un vrai impact sur la fabrication », il insiste tant sur le mot « impact » qu'il nous fait douter que cela soit la bonne nouvelle que nous attendions : du travail pour nous !

Question de point de vue, le Chef de Centre nous dit alors que les plannings seront « affinés pour qu'il n'y ait pas un impact trop important ». Nous avons donc bien compris.

Le nouveau **magazine des Outre-mer** n'a pas encore de nom. Il sera diffusé en mensuel les 3 prochains mois. Pas de renseignements sur son déroulé (durée, nombre d'invités, seulement nous savons que des témoignages seront réalisés en station par les 1ères). Une présentatrice pour le moment est désignée. Si ce magazine connaissait le succès espéré alors il pourrait passer en hebdomadaire. Cela sera tranché à la fin décembre.

Pour le referendum en Nouvelle-Calédonie, un gros travail est prévu sur le numérique et une émission « Votre Instant Politique » sur Franceinfo: co-animé par David Delos et William Kromwel (diffusée aussi sur les 1ères).

Une émission spéciale avec le ministre des Outre-mer se tiendra fin octobre ou en novembre probablement dans le cadre de la semaine des outre-mer (ex Cœur Outre-mer) **celle-ci utilisera les moyens de Malakoff : « Ses compétences, ses équipements, son cadre » comme bien d'autres projets à l'avenir nous assure-t-on.**

PRESENTATION DE L'OUTIL PREPABUD

L'application Prépabud regroupe l'ensemble des informations qui vont aider chaque établissement à valoriser leurs demandes budgétaires pour l'exercice à venir, et à décliner leur budget sous les différents formats nécessaires pour le pilotage budgétaire.

Chaque établissement ultramarin utilise le même process pour évaluer ses demandes budgétaires.

L'évolution de cette application Excel est faite par la Finance du Pôle Outremer, en collaboration avec les financiers des stations qui leur remontent les améliorations souhaitées.

MANDAT DE NEGOCIATION DU SECRETAIRE ET DE LA SECRETAIRE ADJOINTE AU CI ORTF

Les membres du CSE de l'établissement France télévisions de Malakoff mandatent le Secrétaire de l'Instance et la secrétaire adjointe pour représenter le CSE de Malakoff à la négociation :

- Du protocole de constitution du Comité des Activités Sociales et Culturelles Interentreprises des ex-Offices de Radiodiffusion-Télévision française ("CASCIE ORTF")
- De l'Accord Collectif Relatif au CASCIE ORTF
- De la Convention de transfert de la gestion des activités sociales et culturelles au CASCIE ORTF.

Vos élus FO Malakoff